

Depuis de nombreuses années, le constat est sans appel : le service de l'ASE au sein du département 54 se délite. La volonté de l'administration étant de « diviser pour mieux régner », il est temps de réagir **ENSEMBLE**

POURQUOI ?

- Parce que nous agissons dans l'intérêt des enfants et des familles ;
- Parce que le **projet pour l'enfant** est au cœur de nos interventions ;
- Parce que nous avons des **valeurs** et une **éthique** propre à notre formation ;
- Parce que nous voulons **rendre ses lettres de noblesse à la mission ASE** ;
- Parce que notre administration préfère s'attacher à la quantité qu'à la **qualité** ;
- Parce que **nous ne sommes pas entendus** ;
- Parce que nous en venons à **travailler bénévolement au détriment de notre santé** ;
- Parce que l'ASE **n'intéressera bientôt plus personne** ;

Nous portons des propositions concrètes pour améliorer nos conditions de travail.

PROPOSITIONS DES AGENTS QUE NOUS PORTERONS AUPRÈS DU CDS4 :

Récupérer les heures supplémentaires dont les heures écrêtées et les temps de repas avec les enfants, **pouvoir récupérer les heures en demi-journée ou journée, prendre en compte un badgeage au-delà de 19h** ;

Annulation des doubles fiches de postes PA/PJ pour se recentrer sur le cœur du métier et les spécificités des postes ;

Pour les VM, **analyser les situations** qui pourraient relever de la **mise en place d'un prestataire** (TISFE ou autre) ce qui allègera la charge des TS ;

Mise en place d'**instance d'analyse des pratiques** chaque mois pour l'ensemble des professionnels ASE ;

Sécuriser et accompagner la prise de poste des jeunes professionnels (un conseiller technique dédié) ;

Valoriser la fonction des REASE et leur permettre d'exercer leur mission dans de bonnes conditions ;

Sur certains territoires, **renforcer l'équipe ASE** sans prendre de poste sur d'autres territoires ;

Demande de **considération** de la part de la ligne métier : les TS doivent être écoutés, considérés et associés pour les projets de protection de l'enfance. Les **innovations** de terrain, les **projets d'équipe** doivent être **reconnus** et partagés à l'ensemble des professionnels de l'ASE ;

Valoriser les interventions dans le cadre d'actions collectives ;

Remplacement réactif des arrêts maladie ;

Prise en compte des besoins spécifiques du territoire (territoires ruraux demandant beaucoup de déplacements) ;

Obtenir une **carte de paiement pour l'avance de frais** par la régie, sinon un remboursement dans le mois. **Prise en compte des frais de repas éducatifs** des TS ASE durant leur activité, sans aucune restriction ;

Généraliser le secrétariat ASE unique au sein des MDS ;

Sur les territoires ruraux, engager une **réflexion autour de partenariats** (MDPH, psychiatrie, psychologue...).

Pour enfin se faire entendre et vous aider à porter vos revendications, les syndicats CGT et SUD appellent à un mouvement de grève.

EN GRÈVE ET RASSEMBLÉ.E.S
Jeudi 25 novembre à 10H devant le CAD